



BRAS, le 01 Juin 2026

CONVOCATION

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

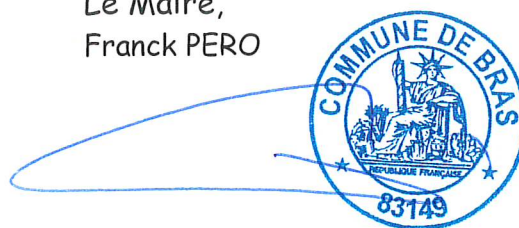
Mesdames, Messieurs,

Conformément au décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

VENDREDI 05 JUIN 2026 à 17h30
Salle du Conseil Municipal

En comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Franck PERO



ORDRE DU JOUR

- Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Vous trouverez ci-joint :

- La note explicative de synthèse ;
- L'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2026/145 du 27 mai 2026 fixant le nombre de délégués et suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable à la commune.
- Le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité

COMMUNE DE BRAS

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Département du Var - Arrondissement de Brignoles

Publié le : 01/06/2026 10:05 (Europe/Paris) Mairie de Brignoles (Square Jalabert) – 83149 BRAS – Tél. : 04.94.37.23.40 – Mél. : secretariat@mairie-bras.fr

Collectivité : Bras

https://www.mairie-bras.fr/documents_administratifs/64310